



**ECONOMIE SOCIALE  
EN BOURGOGNE**

**Emploi en 2008  
et conjoncture**

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH  
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

**LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 :**

**Plus de 5 800 établissements employeurs.**

**Plus de 57 000 salariés, soit 12,5% du total des salariés privés**

**Plus de 1,1 milliard d'euros de salaires distribués en 2008.**

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Cette complémentarité est mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 31 juillet 2009 entre le CNCRES et Recherches & Solidarités. Au-delà de l'Atlas de l'économie sociale réalisé en 2009 par le CNCRES, cette monographie régionale permet, grâce au soutien de l'Assemblée des Régions de France et de la Caisse des dépôts, d'actualiser les données de l'emploi à l'ensemble de l'année 2008, ainsi qu'en conjoncture, et pour le secteur associatif, au premier semestre 2009.

## I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale. Elles sont également homogènes d'une année sur l'autre.

Les données présentées à l'unité près doivent être lues avec prudence, en raison de la petite marge d'erreur, toujours possible dans ce type de recensements. Les informations complètes concernant le périmètre, ainsi que la méthodologie utilisée, sont disponibles dans le cadre de l'étude nationale publiée en juin 2009.<sup>1</sup>

## II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Ile de France présente des résultats atypiques, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France métropolitaine, d'une part, et à la référence, hors Ile de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

| <b>Etablissements</b> | Associations | Fondations | Mutuelles | Coopératives | Total  |
|-----------------------|--------------|------------|-----------|--------------|--------|
| Bourgogne             | 4 460        | 17         | 267       | 1 105        | 5 849  |
| Ventilation Région    | 76,2%        | 0,3%       | 4,6%      | 18,9%        | 100,0% |
| Ventilation France    | 81,0%        | 0,5%       | 3,0%      | 15,5%        | 100,0% |
| Ventilation hors IF   | 79,7%        | 0,4%       | 3,1%      | 16,8%        | 100,0% |

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se caractérise par une proportion légèrement plus faible du nombre des employeurs associatifs, et par une proportion un peu plus forte des employeurs mutualistes et coopératifs, par rapport aux repères nationaux.

<sup>1</sup> « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2008 et conjoncture » – [www.recherches-solidarites.org](http://www.recherches-solidarites.org)

Tableau 2 : Les salariés

| Salariés             | Associations | Fondations | Mutuelles | Coopératives | Total  |
|----------------------|--------------|------------|-----------|--------------|--------|
| Bourgogne            | 41 501       | 1 244      | 5 833     | 8 724        | 57 302 |
| Ventilation Région   | 72,4%        | 2,2%       | 10,2%     | 15,2%        | 100,0% |
| Ventilation France   | 77,6%        | 2,7%       | 5,3%      | 14,4%        | 100,0% |
| Ventilation hors IDF | 77,2%        | 2,0%       | 5,1%      | 15,7%        | 100,0% |

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La proportion du nombre de salariés associatifs se situe au-dessous des références nationales. Les mutuelles, dont les salariés représentent plus de 10% de l'économie sociale, soit le double de la référence nationale, sont de grande taille dans la région.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

| Masse salariale      | Associations | Fondations | Mutuelles | Coopératives | Total     |
|----------------------|--------------|------------|-----------|--------------|-----------|
| Bourgogne            | 723 002      | 35 526     | 122 901   | 260 908      | 1 142 336 |
| Ventilation Région   | 63,3%        | 3,1%       | 10,8%     | 22,8%        | 100,0%    |
| Ventilation France   | 69,1%        | 3,4%       | 7,7%      | 19,8%        | 100,0%    |
| Ventilation hors IDF | 67,9%        | 2,5%       | 7,5%      | 22,1%        | 100,0%    |

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de l'ordre de 72% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est d'environ 63%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

### III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM<sup>2</sup>), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

**METHODOLOGIE :** La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante<sup>3</sup> : *le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). La même notion a été utilisée par les services de la MSA.*

<sup>2</sup> Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

<sup>3</sup> Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

| Part du secteur privé | Associations | Fondations | Mutuelles | Coopératives | Total ES |
|-----------------------|--------------|------------|-----------|--------------|----------|
| Bourgogne             | 9,0%         | 0,3%       | 1,3%      | 1,9%         | 12,5%    |
| France                | 9,2%         | 0,3%       | 0,7%      | 1,7%         | 11,9%    |
| Hors Ile de France    | 10,1%        | 0,3%       | 0,7%      | 2,0%         | 13,1%    |

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La part que représentent les salariés associatifs au sein du secteur privé est un peu au-dessous des repères nationaux, hors Ile de France (9% contre un peu plus de 10%). En revanche, les mutuelles représentent une part nettement plus importante de l'emploi privé en Bourgogne que dans l'ensemble de la France. Au bilan, l'économie sociale représente dans son ensemble un emploi privé sur huit.

## IV – EVOLUTION 2007-2008

**PRECISION METHODOLOGIQUE :** La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétropolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

|                    | Associations | Fondations | Mutuelles | Coopératives | Total ES | Privé |
|--------------------|--------------|------------|-----------|--------------|----------|-------|
| Bourgogne          | 1,0%         | -14,1%     | 0,7%      | -1,2%        | 0,5%     | 0,4%  |
| France             | 1,9%         | 1,1%       | -3,9%     | -2,1%        | 1,0%     | 1,1%  |
| Hors Ile de France | 2,1%         | 0,3%       | -3,8%     | -1,9%        | 1,1%     | 1,0%  |

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a évolué de 0,5% en 2008, alors que l'emploi privé régional se situait en hausse de 0,4%, plus faible qu'au plan national.

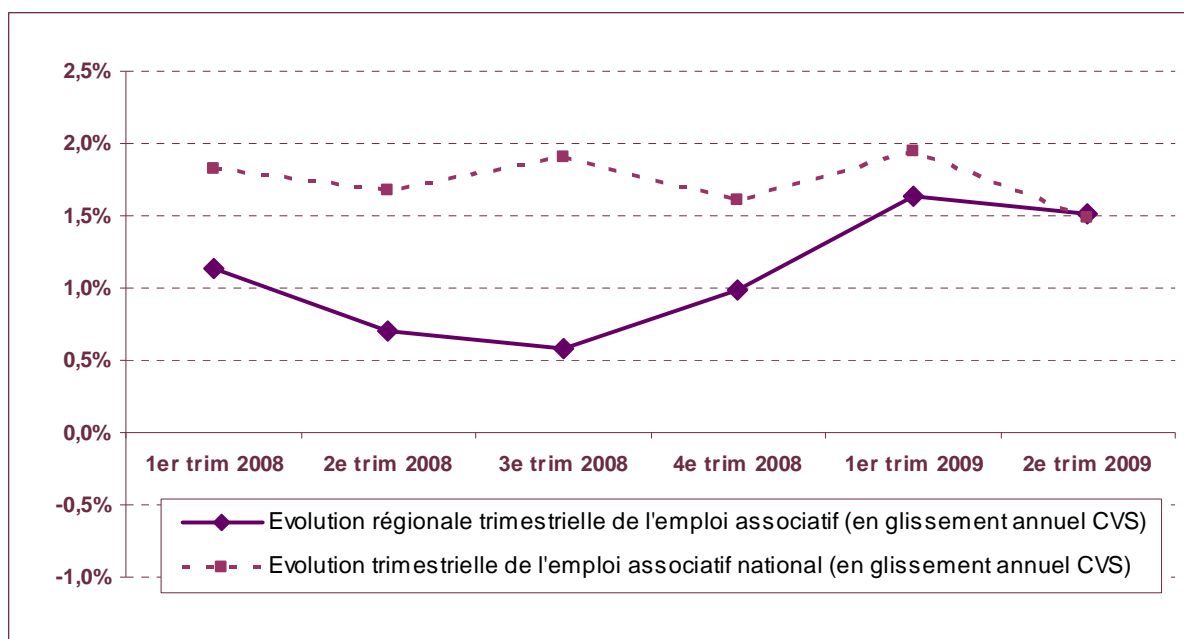
Au sein de l'économie sociale, les associations ont vu leur nombre de salariés progresser de 1%, soit un peu moins qu'au plan national. Les mutuelles et les coopératives se comportent mieux en région que pour l'ensemble de la France (+0,7% contre -3,8% pour les mutuelles, -1,2% contre -1,9% pour les coopératives).

## V – LA CONJONCTURE

**PRECISION METHODOLOGIQUE :** Compte tenu des variations observées dans le groupe des coopératives et dans celui des mutuelles, notamment du fait des changements de statuts juridiques, ce suivi de conjoncture porte sur le groupe des associations, dont le périmètre est bien maîtrisé.

L'observation des données est trimestrielle, en glissement annuel corrigé des variations saisonnières. Cette méthode – pratiquée par l'ACOSS pour l'ensemble de ses suivis de conjoncture – permet de corriger les séries, notamment de l'impact des versements de primes et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

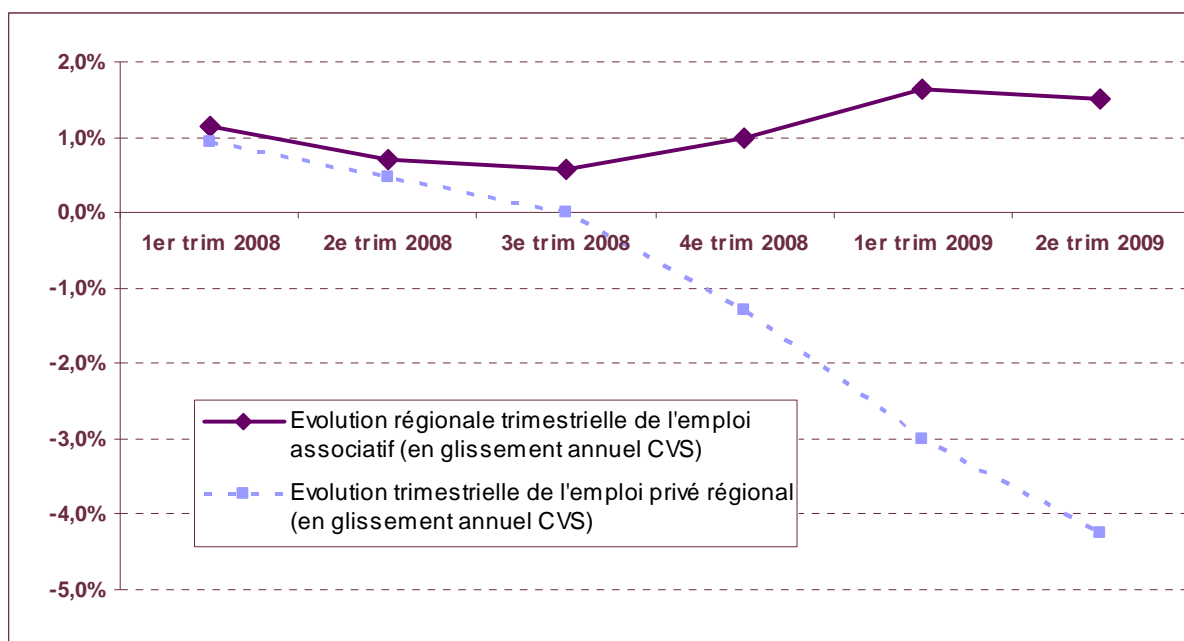
Ce premier graphique présente l'évolution de l'emploi dans le secteur associatif de la région, comparée à l'évolution de l'emploi associatif national. Chaque trimestre est comparé au même trimestre de l'année N - 1, après correction des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

La courbe de l'emploi associatif régional se situe au-dessous de la courbe nationale, notamment aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2008. L'évolution devient ensuite comparable, au cours du premier semestre 2009.

Un deuxième graphique permet de rapprocher l'évolution de l'emploi associatif de la région à celle de l'ensemble de l'emploi privé, au sein de cette même région. Il est également construit à partir du glissement annuel, corrigé des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Bien qu'inférieur aux repères nationaux, l'emploi associatif se distingue de l'emploi de l'ensemble du secteur privé, par une évolution très différente à partir de la fin 2008. Ce dernier connaît alors un retrait de plus en plus important, plus encore que le repli moyen national.

## VI – LES SPECIFICITES REGIONALES

La région se caractérise par une présence un peu moins importante de l'emploi associatif au sein de secteur privé : 9% contre un peu plus de 10%, hors Ile de France. Et cet emploi évolue un peu moins favorablement qu'en moyenne nationale.

La région connaît des difficultés importantes, avec un emploi privé qui diminue un peu plus qu'au plan national. Dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale représente un enjeu économique fort, avec un emploi privé sur huit.

N'oublions pas, non plus, qu'au-delà du lien social que développent les associations, les fondations, les mutuelles et les coopératives, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation.

